



GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne
n°34 – juillet 2020

Les « langues de France » : 20 ans après

SOMMAIRE

Hommages à Jean Le Dù

Christian Lagarde : *« Langues de France ». Au-delà du symbolique ?*

Entretien avec Bernard Cerquiglini, par Christian Lagarde.

Entretien avec Paul de Sinety, Délégué général à la langue française et aux langues de France, par Christian Lagarde.

Georg Kremnitz : *La problématique initiale de la liste Cerquiglini et ses effets ultérieurs.*

Alain Viaut : *De « langue régionale » à « langue de France » ou les ombres du territoire.*

Wanda Mastor : *Le statut constitutionnel des langues régionales en droit comparé. De la reconnaissance à l'indifférence.*

Philippe Martel, Marie-Jeanne Verny : *Les langues régionales au Parlement, ou l'éternel retour.*

Romain Colonna : *Les « langues de France » : des langues non-étatiques au pays de l'État-nation.*

Hervé le Bihan : *La langue bretonne : une visibilité toute en retenue.*

Véronique Bertile : *Les langues d'outre-mer : des langues de France ? Approche juridique.*

Jacques Vernaudeau : *Les langues polynésiennes et kanak, des « langues de France » en contexte de décolonisation.*

Luc Biichlé : *Qu'advient-il de l'arabe de France ? Mise en perspective sociolinguistique...*

Pascal Ottavi : *L'épervier, la cage et le passereau.*

Marielle Rispaïl : *Le francique lorrain, langue de France ? Réflexions et témoignages.*

Compte rendu de lecture

Par Salih Akin : Jean Le Dù & Yves Le Berre, Métamorphoses. Trente ans de sociolinguistique à Brest (1984-2014), Brest, Centre de Recherche Bretonne, 2019, 302 p.

<http://glottopol.univ-rouen.fr>

QU'ADVIENT-IL DE L'ARABE DE FRANCE ? MISE EN PERSPECTIVE...

Luc Biichlé

LIDILEM, Université d'Avignon

Introduction

En général, lorsqu'on évoque l'arabe, on imagine une langue aux sonorités exotiques, à l'écriture étrange et plutôt éloignée géographiquement. Or, en France, depuis nombre d'années, se pratique et se transmet une variété d'arabe maghrébin parlé, utilisée par des locuteurs migrants, descendants de migrants et parfois même, des locuteurs sans ascendance maghrébine. Pour s'en convaincre, faute de connaître des locuteurs, il suffit de flâner sur certains marchés, dans certains commerces ou autres restaurants, dans les espaces dédiés à l'orient ou tout simplement dans certains quartiers populaires de France.

Mais comment cette langue, identifiée par Monsieur-tout-le-monde comme une variété d'arabe, se distingue-t-elle de l'arabe littéraire (*fusha*)¹ ? Ou, pour les personnes plus aguerries, peut-on la différencier de l'algérien, du marocain ou du tunisien ? Autant de questions que posent souvent les travailleurs sociaux et plus particulièrement ceux qui enseignent le Français Langue Etrangère. Du côté des locuteurs, dès lors qu'il s'agit d'arabe dialectal (*darija*), on perçoit fréquemment une forme de gêne, des hésitations, des minoration voire des commentaires négatifs... pourtant, il incarne potentiellement l'identité d'origine, celle des parents, des grands-parents, de la famille ou d'une partie de nombre de nos concitoyens².

Alors, entre peur de mal parler une variété très dévalorisée, loyauté envers l'origine, rejet sociétal d'une part d'identité, ségrégation urbaine, récupérations politiques diverses ou prosélytisme religieux, je propose porter à nouveau le regard sur l'arabe de France.

Dans un premier temps, j'essaierai de situer l'arabe de France par rapport aux autres variétés maghrébines et par rapport à l'arabe littéraire. Dans un second, je mettrai en évidence deux types d'insécurité liés à la nature de cette variété, à ses traits distinctifs, qui en font un véhiculaire mais aussi, un vecteur de transmission de l'identité. Puis, j'aborderai les modalités de cette transmission pour terminer par l'articulation entre sa pratique et les caractéristiques de certains réseaux sociaux.

¹ *Fusha* : arabe littéraire vs *darija* : arabe dialectal.

² Les chiffres varient selon les sources, entre trois et six millions de locuteurs potentiels ; « l'arabe dialectal est très pratiqué en France ; sans chiffres officiels, une estimation basse semble tourner autour de deux millions de locuteurs » (Caubet 2002 : 126) ; « entre trois et quatre millions » (Barontini 2016 : 458).

Des arabes et des locuteurs

L'arabe de France

Dès la fin des années 1990, certains s'interrogeaient à propos d'une variété d'arabe parlée en France par les locuteurs originaires du Maghreb. À l'époque, cette interrogation s'est matérialisée entre autres par un « Rapport au Ministre de l'Éducation Nationale » de Bernard Cerquiglini dans lequel on pouvait lire :

l'arabe parlé en France n'est pas l'arabe classique, langue officielle de plusieurs pays, mais un arabe dialectal, dont certains linguistes pensent qu'il est en passe de devenir une variété particulière, mixte des différents arabes dialectaux maghrébins. (1999 : 3)

On peut voir que le rapport excluait l'arabe littéraire ou classique puisque celui-ci n'est jamais parlé en contexte familial ou informel, qu'il soulignait le temps de présence en France³ des variétés de langues arabes ou berbères et qu'il invoquait un « mixte des différents arabes dialectaux maghrébins ». Ce faisant, outre l'hypothèse d'une « variété particulière » d'arabe, il distinguait également les arabes marocain, algérien et tunisien, voire les variétés d'un même pays (Taleb-Ibrahimi 1995 ; Caubet 2002, etc.) ; distinction d'ailleurs partagée par de nombreux locuteurs (Biichlé 2010).

Quelques années plus tard, courant 2003, alors que j'enregistrais une trentaine entretiens semi-directifs individuels auprès de migrants maghrébins arrivés en France enfants (Biichlé 2003), certains m'ont déclaré :

- Ici, il y a peut-être un nouveau dialecte qui est né et qui serait le mélange des trois (arabes dialectaux) et du français
- Mon arabe [...] c'est une langue d'ici
- c'est une langue d'ici
- je l'ai appris là ! (Biichlé 2003)

Dans ces déclarations, on peut relever la récurrence des marques de lieu (ici, là) qui visent à opposer la variété d'arabe « d'ici » à celles de « là-bas », au Maghreb, et qui véhiculent de surcroît un aspect identitaire que matérialise le possessif « mon ». On retrouve donc l'opposition identitaire classique entre les « nous », les locuteurs d'ici, de France, et les « eux », les locuteurs du Maghreb. Or, revendiquer une langue, c'est également revendiquer une identité (Tabouret-Keller 1997), point que je développerai un peu après.

Lors des recueils de données qui suivirent, au fil de mes recherches et des opportunités, je n'ai jamais manqué d'interroger les enquêtés sur ce sujet, jusqu'au jour où l'un d'eux a précisé la variété d'arabe de France en la nommant :

- L'arabe français, ça ça existe ! [Marocain, 35 ans en France] (Biichlé 2014, 2016)

Puis, de préciser plus loin, en parlant des arabophones français :

- Y parlent arabe mais, l'arabe à la française quoi ! [...] on reconnaît toujours heu heu toujours que heu c'est c'est un Français qui a appris l'arabe

³ « De nombreux citoyens des départements français d'Afrique du Nord parlaient l'arabe ou le berbère. Certains, pour des raisons sociales, économiques ou politiques (en particulier les Harkis) se sont installés en France métropolitaine, sans cesser d'être des ressortissants français ; ils vivent encore, et parlent leurs langues, ou bien leurs descendants ont conservé une pratique bilingue » (Rapport Cerquiglini 1999 : 3).

On peut voir dans cette déclaration que le locuteur associe un groupe social identifié (les arabophones de France) à une variété précise : l'arabe français. Par la suite, j'ai souvent retrouvé ce type de propos chez d'autres enquêtés également nés au Maghreb – « Y parlent pas comme nous » –, dans lesquels un groupe social (« y, ils, eux, les jeunes originaires du Maghreb », etc.) est associé à un parler (« à la française ») et localisé (« ici, là, en France ») :

- [en France] les Arabes, y y z-ont un accent [Marocaine, 5 ans en France]
- la différence entre un mec de... de bled et un mec qui est né ici [...] y parle le contraire, y mettre un ou deux mots de français [...] et le contraire chez le... les jeunes qui sont nés ici en fait [Tunisien, 10 ans en France]

Bien entendu, c'est toujours l'autre qui a un accent et, si ces enquêtés migrants originaires du Maghreb trouvent que les arabophones français ont un accent, on peut observer la position symétriquement opposée chez ce locuteur français d'origine maghrébine :

- Un Marocain Tunisien ou Algérien qui viennent du bled, je suis capable de comprendre, de savoir où y d'où y vient, parce que y'a des accents [...] en France, y'a pas d'accent [...] nous on n'a pas d'accent. [descendant de migrants algériens, 54 ans] (Biichlé 2014, 2016)

Cette dernière déclaration souligne le lien consubstantiel entre langue et identité évoqué précédemment puisque, d'assez paradoxale manière, l'enquêté trouve que les arabophones français n'ont pas d'accent et ce sont les arabophones maghrébins qui en ont un !

À la suite de ces recueils de données, j'ai publié deux articles en 2014 et 2016 où j'ai montré les certains traits de l'arabe français tels que décrits par les locuteurs ou relevés par mes soins : différences lexicales, morphosyntaxiques et accentuelles, registre de langue plus familier, présence de plus de segments originaires du français⁴, affaiblissement de la paire minimale [k] vs [q]⁵, etc. (cf. Biichlé 2014, 2016).

Quoi qu'il en soit, identifier ou reconnaître une langue correspond toujours à un découpage représentationnel du monde, à une actualisation de l'identité à temps T et, comme on va le voir, l'arabe de France ne fait pas exception.

Les arabophones et la diglossie « originelle »

Pour comprendre la situation sociolinguistique des arabophones de France maghrébins ou d'origine maghrébine, il faut comprendre la diglossie des pays arabes et plus particulièrement celle des pays du Maghreb. Pour en dresser un panorama lapidaire, on pourrait dire que le système linguistique maghrébin est considéré comme une diglossie (Ferguson 1991, 1959), situation où coexistent :

- une variété standardisée dite haute, l'arabe littéraire (*fusha*), langue des lettres, de l'islam, apprise à l'école, lue, écrite, utilisée pour la littérature, le théâtre, etc., parlée exclusivement en contexte formel (administration, politique, mosquée, etc.) et survalorisée ;
- avec des variétés non-standardisées qualifiées de basses (*darija*), les arabes dialectaux, exclusivement utilisés en contexte informel, dans la famille, avec les amis, dans la vie courante, les commerces, les cafés, dans la rue, les *soap-operas*, etc. et généralement très dévalorisées.

Bien entendu, la situation n'est pas aussi manichéenne puisqu'il faudrait au moins ajouter les nombreuses langues berbères, le français et les arabes littéraires médians ; ce qui fait dire à

⁴ Cet aspect hybride sur la base de quatre composants principaux, trois arabes dialectaux et français, pose également le problème du moment à partir duquel une alternance codique n'en est plus une.

⁵ Par exemple, l'enquêté E18Ag me racontait qu'il voulait dire « loi » au milieu d'un discours assez formel devant les membres de l'association maghrébine dont il était président, et qu'il avait prononcé [kanun] (braséro) au lieu de [qanun] (loi), déclenchant l'hilarité générale (Biichlé 2014).

certain auteurs que l'on ferait mieux de parler de « *triglossie enchâssée* » (Calvet 1999 : 47) voire de « *quadriglossie* » (Billiez & Buson 2013 : 140).

Dans son rapport, Bernard Cerquiglini soulignait aussi, sans employer le terme, le poids et les implications sociolinguistiques liées à cette situation diglossique de l'arabe en France :

on peut être amené à penser que l'arabe dialectal parlé en France a pour correspondant écrit l'arabe commun (celui de la presse, des radio et télévision), qui n'est la langue maternelle de personne. (Rapport Cerquiglini 1999 : 5)

De cette situation sociolinguistique particulière, il résulte généralement une survalorisation de l'arabe littéraire liée au prestige que confère le fait d'être la langue de la religion, des lettres (Chaker, 1989), des arts, etc. :

elle est communément considérée comme le seul vrai et bon arabe, l'arabe originel et pur, le point de repère immuable de tous ceux qui parlent arabe, les dialectes passant pour des formes abâtardies de la langue. (Dufour 2009 : 2)

Les représentations des locuteurs en France confirment d'ailleurs ce clivage diglossique et le personnalisent parfois :

- C'est difficile, il y a beaucoup de difficultés pour parler ça [...] y'a des moments que tu parles avec les vrais arabes littéraires, on comprend rien [...] eux y parlent, c'est vraiment le vrai arabe, les vrais arabes, c'est pas on dit que c'est pas des vrais, c'est des vrais et nous... [on peut noter la présence des marqueurs identitaires « nous » et « eux »]
- Pour moi, la plus dure (langue), c'est l'arabe, la vraie arabe (Biichlé 2007 : 81)

Dans ces deux énoncés, on retrouve la représentation récurrente de « l'arabe vrai » (cf. Billiez *et al.* 2010) ainsi que de ses locuteurs, parés de force vertus et implicitement mis en parallèle avec les arabes dialectaux et leurs locuteurs qui en seraient moins bien pourvus.

À l'inverse, les arabes dialectaux (*darija*) sont très souvent dévalorisés, voire considérés comme inexistant⁶, parce que non standardisés, donc pas écrits (Grandguillaume 1997), et à cause de segments en français qui « abâtardiraient » l'arabe « vrai », mais qui sont pourtant intrinsèques aux arabes dialectaux maghrébins (Taleb-Ibrahimi 1995 ; Kouidri 2009 ; Dufour 2009 ; Oueslati 2018), etc. :

- Comme des barbares comme ça, on parle n'importe quoi, il est tout mélangé avec le français, il est moitié français moitié arabe. (*corpus Biichlé 2007*)
- C'est une langue bâtarde parce que ce n'est pas une langue pure c'est un amas de mots
- La langue dialectale ce n'est pas une langue c'est une langue parlée c'est la langue qu'on parle chez nous à la maison elle ne peut pas être enseignée à l'école (*corpus Bendjilali, 2016*)

On notera que dans ces énoncés – dont les deux derniers émanent d'enseignants algériens –, c'est le mélange, l'oralité et le manque de pureté qui sont incriminés pour justifier la critique de l'arabe dialectal. On retrouve la représentation de la langue pure, de la langue vraie (Billiez *et al.* 2010) alors qu'en réalité, les arabes dialectaux sont, à l'instar de toutes les langues parlées, extrêmement composites, dynamiques et extrêmement créatifs (cf. Kouidri, 2009 par exemple)⁷.

⁶ « Sometimes the feeling is so strong that H alone is regarded as real and L reported not to exist » (Ferguson, 1959 : 431).

⁷ On peut citer l'exemple du « hitiste », formé à partir de la base « hit » (« mur » en arabe dialectal), désigne les jeunes sans emploi, le plus souvent sans formation, adossés aux murs de leur « houma » (quartier) (Kouidri 2009 : 134).

Premières conséquences

Pour les descendants de migrants maghrébins arabophones, cette situation diglossique constitue une première source de trouble puisque, comme on le verra plus tard, ne pas parler l'arabe littéraire, langue de la religion de surcroît, peut être mal vécu sur le plan identitaire. Mais cela peut aussi se traduire par des parents désorientés, qui voudraient faire prendre des cours d'arabe dialectal à leurs enfants, mais qui se trouvent souvent confrontés à des cours d'arabe littéraire (*fusha*). D'ailleurs, les enfants réalisent vite qu'en dépit des cours d'arabe littéraire, pas toujours bien vécus⁸, ils ne peuvent pas communiquer avec leurs parents, grands-parents ou avec leur famille au Maghreb, parce que ceux-ci parlent un des arabes dialectaux maghrébins dont il va être question ci-après.

Les arabes dialectaux et l'arabe de France

On peut dénombrer au bas mot trois arabes dialectaux au Maghreb : le marocain, le tunisien et l'algérien (Taleb-Ibrahimi 1995 ; Caubet 2002, etc.), ainsi que trois identités potentiellement correspondantes : marocaine, tunisienne et algérienne (Calvet 1999 ; Auger & Moïse 2004 ; Biichlé 2010, etc.). Se trouvent donc ainsi associés des parlers, des identités et des lieux, situation qui d'ailleurs ne semble incongrue à personne puisque, si l'on excepte l'effet diglossique précédemment évoqué, on trouve assez normal qu'un Algérien parle l'algérien en Algérie, fait que confirment les locuteurs :

- En Algérie et le Maroc, c'est pas la même langue
- Le marocain, c'est pas comme la langue tunisienne, c'est pas la même chose (*corpus Biichlé, 2007*)

Toutefois, on gardera à l'esprit que pour d'autres personnes, les différences entre marocain, algérien et tunisien se résument à un accent :

- Pareil le marocain algérie (algérien), pareil [...] c'est la même langue
- Algérien, c'est pas une langue [...] c'est l'accent algérien
- De toute façon, l'arabe heu marocain ou l'algérien, c'est pareil, c'est pareil (*corpus Biichlé, 2007*)

L'aphorisme de Madray et Marcellesi – des « différences minimales feront des différences de langues tandis que dans d'autres cas, des différences provoquant la non-compréhension seront délibérément négligées » (1981 : 21) – prend ici toute sa valeur, et dans ces derniers énoncés, la différence linguistique est minimisée voire niée au profit d'une identité supranationale arabe. Les représentations sont toujours une manière de découper le réel et l'on peut voir ici qu'elles sont déclinées en fonction des actualisations de l'identité revendiquée⁹ (Biichlé 2010).

Quoi qu'il en soit, personne n'imaginerait un espace géographique immense sans variation linguistique : il suffit de regarder en France les variations entre le sud et le nord, voire entre Lyon et Saint-Étienne ! Alors, sur une zone arabophone étirée entre la Mauritanie et l'Irak, on peut aisément imaginer les différences entre les variétés. Et il en va de même pour ce qui concerne l'arabe de France, qui est de surcroît éloigné géographiquement. Sa particularité est aussi légitime que celles qui caractérisent les arabes marocain, algérien ou tunisien, surtout si l'on tient compte du fait qu'il est présent en France depuis 60 ans au minimum. Certains locuteurs évoquent d'ailleurs clairement le passage d'une variété à l'autre :

⁸ De manière générale, l'apprentissage et la transmission d'une langue d'origine sont rarement une sinécure, que ce soit pour les parents ou pour les enfants, et la motivation joue un rôle essentiel (cf. Varro 2003, De Houwer 2006 ou Biichlé 2015).

⁹ Revendiquée /vs/ manifestée, dichotomie de Centlivres 1986, diffusée par Georges Lüdi (1995).

– Je parle le le l’arabe du Maroc mais quand c’est des jeunes j’parle heu l’arabe français donc pour que heu... pour qu’y me comprend heu mieux (*corpus Biichlé, 2014*)

Cette situation n’est d’ailleurs pas propre à l’arabe puisqu’on peut observer des phénomènes analogues avec d’autres langues telles que le « *parler melandjao* » des migrants espagnols (Lagarde 1996) ou celle du français de France par rapport à celui du Québec (Lavoie 1995).

Deuxième conséquence

En dépit de la vitalité des arabes dialectaux, qui devraient d’ailleurs être considérés comme des langues à part entière¹⁰, les locuteurs ont souvent le sentiment de parler un pauvre dialecte, une sous-langue, avec des conséquences en termes d’insécurité linguistique, d’estime de soi et d’insécurité identitaire comme on va le voir dans le point suivant.

Des arabes dialectaux et des insécurités

Comme on l’a vu plus haut, pour les descendants des migrants maghrébins, ne pas parler l’arabe littéraire, la langue de la religion, celle qui bien souvent incarne l’identité arabe, peut constituer une première source d’insécurité. Cela contribue à leur perplexité identitaire avec l’idéalisations d’une variété supranationale valorisée et décontextualisée (Billiez *et al.* 2012), cet arabe associé à l’identité supranationale éponyme, qui s’oppose aux arabes dialectaux plus connus et souvent dévalorisés, qui eux incarnent une identité plus locale et plus contextualisée : l’identité d’origine. Mais ne pas parler l’arabe dialectal ou penser mal le parler peut avoir d’autres conséquences.

L’insécurité identitaire des enfants de migrants

« Les situations d’entre-deux culturel sont propres à engendrer de l’insécurité identitaire » (Van den Avenne 2002 : 111). Or, pour descendants des migrants maghrébins, la loyauté envers l’identité d’origine, celle des parents et des ancêtres, s’articule avec l’obligation pragmatique d’accepter l’actuelle : « la construction de l’identité en situation fortement multiculturelle est [...] un jeu d’équilibre entre la tendance ontologique et la tendance pragmatique du moi » (Manço 2002 : 81).

En d’autres termes, ne pas parler la langue des parents et des grands-parents ou mal la parler, peut être perçu comme un manque de loyauté envers les origines et engendrer de l’insécurité au niveau de l’identité. Chez les enquêtés, cela peut se traduire par des schématisations discursives qui peuvent paraître contradictoires (Lüdi 1995), comme dans cette famille dont j’avais interviewé les parents, les enfants et les petits-enfants, où le leitmotiv de plusieurs membres était « Ch’uis français(e) et marocain(e) », énoncé dans lequel transparait l’oscillation entre les facettes identitaires française et marocaine qui parfois confine à la double contrainte.

À cette première source de tiraillement identitaire s’ajoute un double facteur insécurisant que représentent les assignations identitaires de la société et/ou de certains Maghrébins (migrants ou non) :

A) En France, le phénomène d’assignation identitaire qui fait qu’on demeure « un Arabe » même si on est petit-fils de migrants¹¹, ne reste pas sans conséquence : quand on dénie une

¹⁰ Je rappelle l’aphorisme de Mackey à propos de la différence entre langue et dialecte : « language’ as a dialect with an army and a navy » (1976 : 64).

¹¹ Une récente étude commandé par le ministère chargé de la Ville et du Logement « met en évidence une discrimination significative et robuste selon le critère de l’origine, à l’encontre du candidat français présumé d’origine maghrébine, dans tous les territoires de test » (p. 6). [...] « il est estimé que le taux de succès du candidat dont le nom a une consonance maghrébine est de 9,3 %, contre 12,5 % pour le candidat avec un nom à consonance

identité à un individu ou qu'on lui en assigne une autre, comme cela arrive hélas trop souvent, il finit souvent par l'adopter (Trimaille & Millet 2000)¹². C'est le cas pour certains descendants de migrants maghrébins, même non-arabophones, qui adhèrent à une l'identité supranationale arabe (Biichlé 2012, 2016) :

– J'aime pas les Chleuhs¹³, ch'uis un Arabe ! [...] J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes ! [petit-fils de migrants berbères, non arabophone]

L'arabe devient alors l'emblème d'une identité idéalisée et revendiquée.

B) L'assignation peut également provenir des Maghrébins, qui font souvent la dichotomie entre les « vrais » Arabes et les autres, ceux qui sont nés en France et que l'on reconnaît à leur façon de parler arabe :

– et là tu sais et là tu sais qu'c'est c'est pas un Arabe, XX un vrai Arabe. (*Corpus Biichlé, 2014*)

Cet énoncé montre à nouveau le lien qui est fait entre l'identité et la langue avec, d'une part les « vrais Arabes » qui parlent l'arabe dialectal maghrébin, et les autres, les Français d'origine maghrébine, qui parlent l'arabe de France.

D'ailleurs, dans certains cas, le lien entre langue et identité est tellement fort que certains locuteurs peuvent s'identifier à une communauté symbolisée par une langue qu'ils revendiquent en niant son usage :

– l'arabe c'est ma langue mais je ne la parle pas (*corpus Billiez 1985 : 103*)

ou par la revendication de l'usage de l'arabe sans avoir ni l'origine ni la pratique correspondantes¹⁴, situation qualifiée de « *crossing* » (Rampton 1995) :

– J'ai décidé, ch'uis un Arabe, pas un Chleuh, moi, ma famille, ce s'ra des Arabes ! » (*Corpus Biichlé 2012*)

Or, cette insécurité identitaire se conjugue souvent à l'insécurité linguistique.

L'insécurité linguistique des descendants

Les descendants de migrants, quelle que soit leur provenance, déclarent souvent tout comprendre en langue d'origine mais ne pas parler, situation que l'on qualifie de bilinguisme de réception ou improprement de bilinguisme passif¹⁵ ; c'est également le cas de ceux originaires du Maghreb :

– donc l'arabe, je le comprends et aujourd'hui, j'le baragouine !

– j'parle pas arabe... les insultes oui [rires] !

– j'me trompe de sonorité [...] je remplace des mots qui sont pas les bons (*Biichlé, 2007, 2014, 2016*)

– si j(e) te parle en arabe [...] ça n'a rien à voir avec la la la le le le: baragouin qu'on baragouine (*Billiez et al. 2010*)

européenne » (préambule). Cette étude porte juste sur l'identité patronymique mais on peut aisément imaginer ce qui se passe en cas de confrontation à la première identité visible, l'identité physique, la moins dynamique, la plus visible, la plus radicale et la moins facilement contestable !

¹² « Se cherchant une identité reconnue, le sujet serait enclin à endosser l'identité [...] que la majorité lui prête » (Trimaille & Millet 2000 : 30).

¹³ Les Chleuhs désigne ici les Berbères du Maroc.

¹⁴ On observe des cas analogues dans nombreuses autres situations migratoires comme au Royaume-Uni (Rampton 1995), en Allemagne (Kallmeyer & Keim 2002), au Canada (Sakar 2008), etc.

¹⁵ Ne serait-ce que parce qu'écouter et comprendre sont des activités cognitives intenses.

On peut voir ici que la représentation qu'ont ces locuteurs de leur pratique en arabe est assez négative – « baragouiner, se tromper », etc. – (Barontini 2016) et révèle une insécurité linguistique forte, qui confine au mutisme dans les cas les plus extrêmes. Mal parler ou ne pas parler la langue des parents peut donc être vécu, outre les difficultés communicationnelles, comme un manque de loyauté envers les origines.

Ajoutons que la pression normative en arabe dialectal qui s'exerce parfois sur les descendants peut renforcer l'insécurité linguistique comme le montre l'exemple suivant :

– Y-z-arrivent pas à parler couramment l'arabe, c'est tout simplement ça... donc y y parlent... heuuuu, il essaye de parler déjà, il essaye de montrer comme quoi il est arabe et qu'y parle arabe maiiis, l'arabe à la française quoi ! (*corpus Biichlé, 2014*)

Un autre exemple très labovien de norme visée et pas atteinte à cause de l'insécurité linguistique, est celui d'un fils de migrants algériens qui, poussé par l'envie de montrer sa compétence en arabe au milieu d'un discours devant une association maghrébine, avait prononcé [kanun] (braséro) au lieu de [qanun] (loi)¹⁶, déclenchant l'hilarité générale.

Enfin, dans certaines zones urbaines ethnicisées (Héran 2002 ; Goux & Maurin 2004 ; Gobillon & Harris 2006, etc.), parler l'arabe est valorisé et correspond à la prestigieuse identité éponyme ; ne pas le parler, c'est donc risquer d'être moins inséré dans le réseau social et surtout, au sein du groupe de pairs¹⁷.

Dans ce cas, l'effet de renforcement de la norme induit par la densité du réseau (Milroy 1987) s'exerce sur la valorisation de la langue, de l'identité et/ou sur le sentiment d'exclusion (Biichlé 2016).

On notera que le souci de parler la langue d'origine, qu'il soit pragmatique ou identitaire, peut perdurer sur plusieurs générations (Gadet 2003 ; Billiez 2005) comme le montre l'énoncé suivant :

– Ça m' rapproche de ma famille et j' serai plus complice avec eux. [petite-fille de migrants]
mais que peut également persister l'insécurité linguistique puisque la même enquêtée déclare ensuite :

– [parler arabe] Ben non pas trop... parce que moi ch'ais pas répondre en arabe...

Troisième et quatrième conséquences

Les enfants de migrants sont souvent tiraillés entre les injonctions familiales à ne pas oublier l'identité d'origine (loyauté), le rejet de la société (assignation identitaire et ségrégation urbaine), les injonctions et assignations du réseau (quartier, proches, pairs), et la volonté de ne pas être exclu du groupe de pairs (quartier). Parler arabe revêt donc pour certains une signification importante voire cruciale.

Mais si l'usage de l'arabe perdure, convergeant au fil du temps, c'est parce que pour les personnes migrantes ou descendantes, il représente un patrimoine, linguistique et identitaire, à transmettre.

La transmission

Chaque parent trouve normal de transmettre à ses enfants une partie de ce qu'il est, de ses idées, de ses qualités, de tout ce qui constitue son identité et particulièrement de sa langue. Mais pour les migrants, l'affaire se complique puisque leur propre identité est mise à rude épreuve, tiraillée au fil des années entre l'ancienne et la nouvelle (Manço 2002, Biichlé 2016). En France,

¹⁶ Erreur sur la paire minimale [q] / [k].

¹⁷ Situation qui rappelle les travaux de Labov sur le VAA (Vernaculaire africain-américain) dans les années 60.

un nombre élevé de migrants maghrébins déclare donc avoir transmis l'arabe à ses enfants (Biichlé 2007, Fihlon 2009) et ce sur plusieurs générations parfois (Gadet 2003, Billiez 2005). On peut trouver une bonne illustration des stratégies identitaires mises en place pour transmettre la langue d'origine par certains migrants dans les propos de l'enquêtée suivante :

Je le mélange, la petite fille elle a 12 ans, donc je le mélange un peu (arabe/français) [...] je le prends [lui apprend] le français et tac l'arabe pour qu'elle comprenne ici, où elle est sa place... je veux pas qu'elle va être français à 100 %, je veux pas aussi qu'elle parle l'arabe X pour qu'elle va à l'école, se débrouiller aussi [...] donc je fais mon mieux pour parler tous les deux. (*corpus Biichlé 2007*).

Dans cet énoncé apparaît clairement le souci de cette mère de veiller à un scrupuleux équilibre entre le français et l'arabe, la langue de la nouvelle société et celle du pays d'origine (« je le mélange »), mais également de transmettre une partie de son identité pré-migratoire (« je veux pas qu'elle va être français à 100 % ») sans pour autant nuire à l'insertion de sa fille en France (« pour qu'elle va à l'école, se débrouiller »).

Pour les descendants de migrants, la situation peut s'avérer identique, pour peu qu'ils aient grandi dans un réseau ethnicisé où l'arabe et l'identité éponyme sont valorisés. Ce peut être également le cas en d'autres circonstances comme un mariage avec une personne migrante originaire du Maghreb, par exemple, auquel cas le processus linguistico-identitaire de transmission peut être renforcé, notamment en termes d'*input* en arabe, en fonction des choix du parent concerné.

Toutefois, la transmission de la langue d'origine est rarement un sacerdoce (de Houwer 2006), tout particulièrement dans les familles mixtes ou monoparentales, et si la pratique en langue d'origine ne sort pas de la famille, l'*input* du réseau, majoritairement en français (école, activités, fratrie, amis, etc.), aura de fortes chances de conduire les descendants à un bilinguisme de réception (De Houwer 2006, Hélot 2007, Biichlé 2015).

En revanche, si d'autres usages existent, comme par exemple au sein d'un réseau ethnicisés (quartier, grande famille, transnationalisme, etc.) ou au sein d'un groupe de pairs pour des raisons cryptiques, ludiques et identitaires (cf. *supra*), on se dirigera vers l'arabe de France avec une convergence des parlars (Biichlé 2014, 2016) ; ce qui pose la question de la structure et des propriétés de certains réseaux sociaux ainsi que celle de l'insertion.

Cinquième conséquence

La transmission de l'arabe de la génération migrante à ses descendants est une chose normale et consubstantielle à toute migration. Toutefois, sa persistance sur plusieurs générations est liée aux propriétés des réseaux dans lesquels il est utilisé et, c'est précisément cet usage répété (*input*) qui en fait la spécificité par la convergence des pratiques.

L'arabe de France et l'insertion

Si le rapport Cerquiglini était centré autour de problématiques linguistiques, il posait également la question de l'insertion :

[...] certaines langues (le berbère et l'arabe dialectal, notamment) posent des questions nouvelles à l'intégration, dont l'enjeu reste fondamental. (Rapport Cerquiglini 1999 : 6)

En France, outre les discriminations évoquées précédemment, la « ségrégation urbaine » (Gobillon & Harris 2006 : 4) impose aux enfants de migrants « de grandir dans un voisinage où la proportion d'étrangers est en moyenne plus de 4 fois plus importante que celle des voisins »

où grandissent les enfants français » (Goux & Maurin 2004 : 3), ce qui génère des réseaux ethnicisés (Héran 2002), appelés pudiquement quartiers ou banlieues, et qui sont plutôt denses et multiplexes, avec des pratiques linguistiques particulières (Jamin *et al.* 2006). Or, les réseaux denses ont pour caractéristique de renforcer la norme (Milroy 1987, Biichlé 2018b), qu'elle soit linguistique ou représentationnelle, favorisant *de facto* l'usage de l'arabe de France et les représentations qui lui sont associées. Pour illustrer le renforcement de la norme par l'*input* du réseau, on pourrait dire que, si j'entends souvent « *salam* » au sein de mon réseau social, l'usage de cette alternance de code me paraîtra conforme à la manière de parler du réseau. Et il en va globalement de même pour toute forme non-standard : il n'y a rien d'étonnant à dire « si j'aurais », « aréoport » ou « c'est qu'est-ce que j'dis » si la forme entendue, majoritairement utilisée et ratifiée des milliers de fois depuis la naissance au sein du réseau social, se trouve précisément être une de ces formes. Leur usage est une preuve d'adaptation sociale, d'adhésion à la norme usuelle et non l'inverse (Biichlé 2018a) et il en va de même pour les alternances codiques.

On peut donc parler l'arabe de France en famille parfois, mais également dans les quartiers ou sur les lieux de rencontre comme les marchés, avec les commerçants, avec certains habitants, avec les « chibanis¹⁸ », entre pairs, etc. Le marchand de primeur, fils de migrant tunisien, alterne le français et l'arabe de France pour communiquer avec la vieille dame marocaine pendant que les enfants, juste à côté, quelle que soit leur origine, entendent et s'imprègnent des « *sabah el khair* »¹⁹ mais aussi des formes qui peu à peu se francisent. Ainsi, le « temps », [lwarqt], se transforme en [luxt] au fil des générations, singularisant un peu plus la langue, lui conférant une identité propre : l'arabe de France.

Sixième conséquence

Les réseaux denses ou ethnicisés renforcent toujours la norme (Milroy 1987) et l'usage de l'arabe de France ne fait pas exception : plus il est employé, plus il prend corps.

Conclusion

À l'instar de la vie, où la diversité est toujours préférable à la consanguinité, la pluralité, qu'elle soit linguistique ou identitaire, est toujours un bienfait, une richesse. Il suffit d'ailleurs, pour s'en convaincre, de se rappeler que nous sommes toujours issus d'un mélange, que ce soit des gènes parentaux, des identités correspondantes, ou des variétés parlées respectives. À ce titre, l'arabe de France, en dépit de sa forte dévalorisation, de sa non-reconnaissance ou de sa sous-estimation, participe à la vitalité linguistique française au même titre que les langues des migrations précédentes, italien, espagnol, portugais, etc.

Toutefois, cette situation me semble présenter deux versants opposés. Sur le plan pragmatique, communicationnel, il représente un lien nécessaire entre les membres des familles issues de la migration, ici ou au Maghreb, un moyen de communiquer avec d'autres locuteurs maghrébins au quartier, sur un marché ou dans un magasin, la possibilité de liens économiques, culturels, etc., voire transnationaux entre deux continents. C'est donc une langue véhiculaire qui couvre *a minima* l'espace géographique franco-maghrébin, puisqu'on peut aussi bien l'utiliser sur un marché en France que dans un commerce du Maghreb. Sa singularité linguistique (diglossie, pas normée, dévalorisée, migration, etc.) en fait une variété extrêmement dynamique, plastique et créative (Kouidri 2009) dont même la forme écrite entrelace les alphabets arabe et latin, comme dans les tchats, les mails ou les SMS (Caubet 2004). Enfin, il incarne une partie de l'identité de nombre de nos compatriotes, une parcelle de

¹⁸ Vieux migrants.

¹⁹ « Bonjour » le matin.

leur identité originelle, ce petit morceau de soi que l'on aime transmettre à ses enfants, à ses petits-enfants, à sa descendance.

En revanche, sa présence peut aussi révéler certains problèmes insertionnels de notre société française avec les formes de ségrégations urbaines, d'assignations identitaires (endogènes ou exogènes), de discriminations ou de communautarisme évoquées précédemment ; situation multifactorielle qui laisse souvent un terrain propice à toute exploitation des extrêmes, qu'ils soient politiques, religieux ou autres.

Le manque de valorisation des arabes improprement appelés « dialectaux », et tout particulièrement de l'arabe de France, que ce soit au niveau des personnes ou des institutions, laisse persister des représentations linguistiques négatives, de l'insécurité linguistique et identitaire. Il est en effet terrible, ne serait-ce que pour l'estime de soi (identité), de se dire que ce que l'on parle, la langue de ses parents, de ses aïeux, n'est qu'une pauvre « sous-langue » même pas écrite²⁰ ! D'autre part, le procès qui est très souvent fait à l'arabe dit dialectal, et encore plus à l'arabe de France, c'est précisément son mélange avec le français. Or, absolument toutes les langues vivantes sont façonnées par les mélanges et, plutôt que de voir là quelque défaut qui ramènerait à l'illusion d'une langue sans origine, j'y vois au contraire dynamisme, vie et créativité en dépit de la non-standardisation et du manque d'écrit.

Alors, je tente de me mettre à la place des locuteurs de cet arabe, coincés entre le prestige écrasant de l'arabe littéraire, la loyauté envers l'origine et les rejets de la société française²¹ pour ne citer qu'eux, et je comprends mieux les insécurités, malaises ou autres oscillations identitaires.

Il me semble donc que toute forme de reconnaissance, d'explication et de valorisation bénéficierait à notre société par la mise en évidence de ses richesses humaines, culturelles ou économiques intrinsèques, et contribuerait à faire considérer cet arabe comme d'autres langues parlées et enseignées en France, italien, espagnol, portugais, turc ou corse, etc. Ce faisant, on valoriserait également une partie de l'identité des descendants de migrants ou autres locuteurs ainsi que leurs compétences langagières plutôt que de laisser ces sujets aux extrêmes politiques et religieux qui se les accaparent et les dénaturent. À cet égard, l'offre insuffisante d'enseignement, particulièrement dans le secteur public, conjuguée au manque de prise en compte des pratiques langagières – certains auteurs parlant même à cet égard d'« *échec retentissant* » (Lagarde 2018 : 18) –, reflète un manque de valorisation/information/formation des locuteurs, des enseignants ou des formateurs.

Enfin, si l'arabe de France peut concerner directement nombre de nos concitoyens par leur origine, il représente aussi une richesse potentielle, culturelle ou économique, pour les locuteurs non-originaux du Maghreb... pour ouvrir une entreprise, un commerce, ou ne serait-ce que parce qu'il est bien plus facile de passer ses vacances à Djerba ou Marrakech lorsqu'on peut parler autrement qu'en français !

Alors, il me semble que depuis sa mention dans le Rapport Cerquiglini en 1999, les choses n'ont pas vraiment évolué et qu'il est peut-être temps de donner à l'arabe de France sa place au milieu des autres langues de l'Hexagone.

²⁰ Voir par exemple les travaux des didacticiens à ce sujet.

²¹ À ce titre, les confusions communes entre Maghrébins, Arabes, Musulmans, jeunes, immigrés, etc. ou l'utilisation récurrente de formes telles que « communauté musulmane » ou « jeunes » par les médias, les politiques ou les religieux, enferment les personnes dans des catégories représentationnelles qui ne correspondent pas à la réalité.

Bibliographie

- Auger N., Moise C., 2004, « Identités méditerranéennes à l'épreuve de la migration : L'exemple des couples franco-arabes », in *Langues et contacts de langues dans l'aire méditerranéenne*, L'Harmattan, pp. 39-50.
- Barontini A., 2016, « Arabe maghrébin et berbère : les absents omniprésents », in Erfurt J. & Hélot C. (dir.), pp. 458-472.
- Biichlé L., 2018a, *Du rôle de la structure des réseaux sociaux dans les processus linguistico-identitaires en contexte migratoire*, Habilitation à la Direction de Recherche, sous la direction de Marielle Rispaïl, Université Jean Monnet, Saint Etienne.
- Biichlé L., 2018b, « Intégration, réseaux sociaux et représentations langagières de migrants en France », *Langage et société*, n° 163/1, pp. 33-56.
- Biichlé L., 2016a, « Oscillations et actualisations identitaires en contexte migratoire et post-migratoire : des représentations de migrants maghrébins et de leurs descendants », *Langue(s) et espace ; langue(s) et identité*, *Les Cahiers du GEPE*, n° 8, Strasbourg : Presses universitaires de Strasbourg.
- Biichlé L., 2016b, « “L’arabe français” : représentations de locuteurs sur une variété d’arabe dialectal maghrébin propre à la France », *Hétérogénéité et changement : perspectives sociolinguistiques*, Marinette Matthey, Agnès Millet, (dirs.), *Cahiers de Linguistique*, n° 42/2, L’Harmattan, pp. 217-224.
- Biichlé L., 2015, « Ces familles bilingues qui nous entourent : des pratiques langagières et de la transmission des langues et identités dans des familles “mixtes” plurilingues de France », *Cahiers Internationaux de Sociolinguistique*, n° 7, pp. 43-63.
- Biichlé L., 2014, « L’“arabe français” ou comment se dessine en France les contours d’une variété locale d’arabe maghrébin », *Revue Européenne des Migrations Internationales*, n° 30 (3 et 4), pp. 201-217.
- Biichlé L., 2010, « Intercompréhension et facettes identitaires : des représentations de migrants maghrébins », *Synergies Europe*, n° 5, pp. 15-22.
- Billiez J. & Buson L., 2013, « Perspectives diglossique et variationnelle – Complémentarité ou incompatibilité ? Quelques éclairages sociolinguistiques », *French Language Studies*, n° 23, pp. 135-149.
- Billiez J., Biichlé L., Abouzaid M., 2012, « À la recherche de l’“arabe vrai” en situation migratoire », in A. Barontini, C. Pereira, A. Vincente, K. Ziamari (eds), *Dynamiques langagières en Arabophonies : variations, contacts, migrations et créations artistiques. Hommage offert à Dominique Caubet par ses élèves et collègues*, *Estudios de dialectología árabe*, n° 7, pp. 293-309.
- Billiez J., 2005, « Répertoires et parlers plurilingues. Déplacements à opérer et pistes à parcourir à l'école », in Prudent, L.F., Tupin, F., Wharton, S., *Du plurilinguisme à l'école. Vers une gestion coordonnée des langues en contextes éducatifs sensibles*, Peter Lang, pp. 323-339.
- Billiez J., Costa J., Galligani S., Lucci V., Masperi M., Millet A., Trimaille C., 2002, « Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez les sujets plurilingues », in V. Castellotti & D. de Robillard (éds.), *France, pays de contacts des langues, cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, tome 1, pp. 59-78.
- Bendjilali L., 2016, *L'enseignement du FLE en Algérie et son rapport à l'identité*, mémoire de master, direction Luc Biichlé.
- Calvet L.-J., 1999, *Pour une écologie des langues du monde*, Plon.
- Caubet D., 2002, « Métissages linguistiques ici (en France) et là-bas (au Maghreb) », *Ville-école-intégration enjeux*, n° 130, pp. 117-132.

- Caubet D., 2004, « L'intrusion des téléphones portables et des "SMS" dans l'arabe marocain en 2002-2003 », in D. Caubet, J. Billiez, Th. Bulot, I. Léglise, C. Miller (éds.), *Parlers jeunes ici et là-bas, Pratiques et Représentations*, L'Harmattan, pp. 247-170.
- Chaker S., 1989, « Arabisation », in Gabriel Camps (dir.), *Encyclopédie berbère : VI*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 834-843.
- Cerquiglini B., 1999, *Les langues de la France*. Rapport au Ministre de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Technologie, et à la Ministre de la Culture et de la Communication. <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/994000719.pdf> (consulté le 13/01/20)
- De Houwer A., 2006, « Le développement harmonieux ou non harmonieux du bilinguisme de l'enfant au sein de la famille », *Langage et société*, n° 116, pp. 29-49.
- Denis A., Challe L., L'Horty Y., Petit P., Chareyron S. & du Parquet L., 2019, *Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises : une approche multicanal*, Rapport final pour le CGET commandé par le ministère chargé de la Ville et du Logement. https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/sites/default/files/2020-02/2020.02.07_rapport_dream.pdf
- Dufour J., 2009, « La langue arabe, une et multiple », *Langues et cité*, n° 15, pp. 4-5.
- Ferguson C. A., 1991, "Diglossia revisited", *Southwest journal of linguistic: studies of diglossia*, University of Texas Press, volume 10, n° 1, pp. 214-234.
- Fihlon A., 2009, *Langues d'ici et d'ailleurs. Transmettre l'arabe et le berbère en France*, INED.
- Gadet F., 2003, *La variation sociale en français*, Ophrys.
- Gobillon L. & Harris S., 2006, *Ségrégation résidentielle, accessibilité aux emplois, et chômage : Le cas de l'Île-de-France*, éditeur INRA.
- Goux D. & Maurin E., 2004, *Composition sociale du voisinage et échec scolaire : une évaluation sur données française*, Carré des sciences, Ministère de la jeunesse, de l'éducation nationale et de la recherche.
- Grandguillaume G., 1997, « L'oralité comme dévalorisation linguistique », *Peuples Méditerranéens, Langue et stigmatisation sociale au Maghreb*, n° 79, pp. 9-14.
- Helot C., 2007, *Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école*, L'Harmattan, Paris.
- Héran F., 2002, *Immigration, marché du travail, intégration*, rapport du séminaire présidé par François Héran, Héran François, Aoudai Maryse, Richard Jean-Luc France, La Documentation française, Paris.
- Jamin M., Trimaille C., Gasquet-Cyrus M., 2006, « De la convergence dans la divergence : le cas des quartiers pluri-ethniques en France », *French Language Studies*, n° 16, Cambridge University Press, pp. 335-356.
- Kallmeyer W. & Keim I., 2002, "Linguistic variation and the construction of social identity in a German-Turkish setting. A case study of an immigrant youth group in Mannheim, Germany", in J. Androutsopoulos & A. Georgakopoulou (eds.), *Discourse Constructions of Youth Identities*, J. Benjamins, pp. 29-46.
- Kouidri F., 2009, « Contact de langue et positionnement identitaire : la langue métissée du rap algérien », *Synergies Algérie*, n° 8, pp. 123-138.
- Lagarde C., 1996, *Le parler « melandjao » des immigrés espagnols en Roussillon*, PUP.
- Lagarde C., 2018, « L'« unité du sujet » et la citoyenneté, comme objectifs de l'enseignement institutionnel des langues-cultures en France ? », *Langue(s) et identité(s), Les Langues modernes*, n° 4, APLV, pp. 14-23.
- Lavoie T., 1995, « Le français québécois », in Gauthier & Lavoie (éd.), *Français de France et français du Canada. Les parlers de l'Ouest de la France, du Québec et de l'Acadie*, Klincksieck, pp. 345-398.

- Lüdi G., 1995, « L'identité linguistique des migrants en question : perdre, maintenir, changer », in *Changement de langage et langage du changement : aspects linguistiques de la migration interne en Suisse*, L'âge d'homme, Métropole 10, Lausanne, pp. 205-292.
- Madray F., Marcellesi J.B., 1981, « Langues de France et nation », *La pensée*, n°221-222, pp. 18-31.
- Mackey W., 1976, "Forecasting the fate of languages", *Languages in a globalizing world*, Cambridge University press, pp. 64-81.
- Manço A., 2002, *Compétences interculturelles des jeunes issus de l'immigration, perspectives théoriques et pratiques*, L'Harmattan.
- Merle M., Matthey M., Bonsignori C. & Fibbi R., 2010, « De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève », *La transmission intergénérationnelle des langues minoritaires*, Tranel n° 52, pp. 9-28
- Milroy L., 1987, *Language and social network*, Language in Society, Oxford.
- Oueslati L., 2018, « Le français en contact avec le parler tunisien : le cas des connecteurs », in *Le français en contact « ici » et « ailleurs »*, n°32, édité par Carole de Féral et Salah Mejri, pp. 133-148.
- Rampton B., 1995, "Language Crossing and the Problematisation of Ethnicity and Socialisation", *Pragmatics*, n° 5/5, pp. 585-514.
- Sarkar M. 2008, « "Ousqu'on chill à soir?" Pratiques multilingues comme stratégies identitaires dans la communauté hip-hop montréalaise », *Diversité urbaine*, hors série, pp. 27-44.
- Tabouret-Keller A., 1997, "Language and identity", *The handbook of sociolinguistics*, Blackwell, pp. 315-326.
- Taleb-Ibrahimi K., 1995, *Les Algériens et leur(s) langue(s) : éléments pour une approche sociolinguistique de la société algérienne*, Éd. el Hikma, Alger.
- Trimaille C. & Millet A., 2000, « Regards des sujets sur leurs pratiques et discours identitaires », In *Une semaine dans la vie plurilingue à Grenoble*, LIDILEM, Université Stendhal Grenoble3, volume1, pp. 14-49.
- Van Den Avenne C. 2002, « Un récit de ruse, observations à propos de l'insécurité linguistique », in V. Castellotti et D. de Robillard (eds.), *France, pays de contacts des langues, cahiers de l'institut de linguistique de Louvain*, tome 1, pp. 105-113.
- Varro G. 2003, *Sociologie de la mixité. De la mixité amoureuse aux mixités sociales et culturelles*, Belin. Paris.

GLOTTOPOL

Revue de sociolinguistique en ligne

Comité de rédaction : Michaël Abecassis, Salih Akin, Sophie Babault, Claude Caitucoli, Véronique Castellotti, Régine Delamotte, Robert Fournier, Stéphanie Galligani, Emmanuelle Huver, Normand Labrie, Foued Laroussi, Benoit Leblanc, Fabienne Leconte, Gudrun Ledegen, Danièle Moore, Clara Mortamet, Alioune Ndao, Isabelle Pierozak, Gisèle Prignitz.

Rédactrice en chef : Clara Mortamet.

Comité scientifique : Claudine Bavoux, Michel Beniamino, Jacqueline Billiez, Philippe Blanchet, Pierre Bouchard, Ahmed Boukous, Pierre Dumont, Jean-Michel Eloy, Françoise Gadet, Monica Heller, Caroline Juilliard, Jean-Marie Klinkenberg, Jean Le Dû (†), Marinette Matthey, Jacques Maurais, Marie-Louise Moreau, Robert Nicolaï, Didier de Robillard, Paul Siblot, Claude Truchot, Daniel Véronique.

Comité de lecture pour ce numéro :

Salih Akin, Carmen Alén Garabato, Sophie Babault, Philippe Blanchet, Henri Boyer, Véronique Castellotti, Marisa Cavalli, Jean-François De Pietro, Didier de Robillard, Alain Di Meglio, Ksenija Djordjevic, Jean Michel Eloy, Pascale Erahr, Véronique Fillol, Monica Heller, Robert Fournier, Normand Labrie, Hervé Lieutard, Jean Le Dû (†), Marinette Matthey.

<http://glottopol.univ-rouen.fr>

ISSN : 1769-7425